

dans quatre dialectes et *ngombe* dans deux autres. Dans sa belle *Étude sur la phonétique historique du bantou* (Paris, 1914), M<sup>re</sup> H., d'après les exemples du tableau 41, colonne 8 : \**ng<sup>m</sup>ómbé*, restituée à la page 366 un \**g<sup>m</sup>ómbé* initial. Les exemples de la colonne 8 du tableau 41 ont dans certains cas un *ñ* vélaire initial, dans d'autres un *ng* initial, et dans d'autres encore le groupe *ng* avec *n* dental. Cette notation n'est pas personnelle à l'auteur; c'est la notation de ses sources. Mais le problème reste entier quand le domaine dont il s'agit ne vous est pas personnellement connu et qu'on doit utiliser les ouvrages de voyageurs et de missionnaires auxquels la phonétique était peu familière ou tout à fait inconnue. Il est donc possible qu'il faille reviser les résultats qu'on croit actuellement entrevoir d'après les documents qui nous sont accessibles. En l'espèce, mon sentiment — il s'agit naturellement d'une pure conjecture — est plutôt pour une forme originelle à initiale \**ng-* que \**g-*; mais je ne crois pas qu'on puisse remonter à un \**n-gómbé* avec *n* dental. Le malgache, après avoir eu théoriquement une première syllabe avec voyelle + vélaire + gutturale sonore : \**añgómbi*, est passé à *añombi*, qui est encore attesté dans plusieurs dialectes, par chute de la gutturale après vélaire, ce qui est remarquable et plutôt anormal, car la solidité du groupe consonantique *ng* est grande dans la langue.

Autre exemple parallèle : «chien» se dit en bantou oriental *mbwa*. Dans son *Étude*, M<sup>re</sup> H. a, au tableau 27, col. 10, \**mboá* et ses formes dialectales dans un grand nombre de dialectes et parlers; à la page 348, un thème bantou \**boa*. *Mbwa* est passé en malgache sous la forme *ambua* avec le même sens; l'a prosthétique n'a d'autre objet que de permettre de prononcer plus aisément les deux consonnes initiales du bantou. Comme l'arabe, le malgache ne connaît pas de groupes consonantiques à l'initiale et il les dissocie par l'addition d'une voyelle prosthétique (à l'exception des groupes *tr-*, *dr-*, qui sont des phonèmes particuliers à la langue) ou par vocalisation interne (cf. *sekili* - *anglais school*).

Dans les deux exemples bantous que je viens de citer, *ngombe* et *mbwa*, on remarque que la seconde consonne est une occlusive précédée d'une nasale de même timbre. Ceci donnerait à penser qu'il y a là application d'une loi encore informulée, d'après laquelle le bantou posséderait, comme le mélanésien, des occlusives pré-nasalisées, la nasalisation initiale étant de même timbre que l'occlusive sourde ou sonore qui suit : *ñ-g-*, *ñ-k-*, *m-b-*, *m-p-*, *n-t-*, *n-d-*, etc. Le problème semble se poser ainsi, et il est à étudier sur ces bases nouvelles. On voit qu'il est plus compliqué qu'il ne semble dès l'abord et qu'il doit être repris, tant pour la phonétique moderne du domaine que pour la reconstitution de

thème bantou commun. Ces remarques n'ont d'autre objet que de montrer combien doivent être lus avec attention les travaux de M<sup>lle</sup> H., qui s'est heureusement attachée à l'étude du bantou, et dont les publications ont reçu le favorable accueil qu'elles méritent.

Gabriel FERRAND.

OTTO SPIES. *ISLAMISCHES NACHBARRECHT NACH SCHAFIITISCHER LEHRE* (*Zeitschrift für vergleichende Rechtswissenschaft*, t. XLII, 1927, p. 393-421, tirage à part). — Stuttgart, Ferdinand Enke.

Dans l'article ci-dessus, qui est consacré aux droits que des voisins peuvent exercer à l'égard les uns des autres d'après le rite šāfi'ite, M. S. a utilisé sept ouvrages juridiques dont il indique les auteurs et les titres (pour le *Minhāj at-ṭālibīn*, il eût mieux valu utiliser l'édition de L. W. C. van den Berg que celle du Caire).

Le première partie traite des chemins publics et des impasses (*darb ġayr nāfi'd*); la seconde, des murs, et on examine le double cas où ceux-ci sont reconstruits avec des matériaux appartenant en propre à une personne ou des matériaux communs à plusieurs personnes. Dans la quatrième partie, il est question des obstacles que peuvent présenter à la jouissance d'un terrain ou d'une maison les branches et rameaux d'arbres voisins. Suit la traduction d'un passage du *Kitāb al-wajīz fī fiqh maḏhab as-Šāfi'i* de Abū Hāmid Muḥammad bin Muḥammad al-Ġazālī sur les sujets précédents.

Cet article, dont l'auteur est sans doute un jeune arabisant, est rédigé avec soin. M. S. y fait montre d'excellentes dispositions pour l'étude du droit musulman. On ne peut que l'encourager à persévérer dans cette voie.

Gabriel FERRAND.

# SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

SÉANCE DU 11 FÉVRIER 1927.

La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. SENART.

Étaient présents :

M<sup>me</sup> DE WILLMAN-GRABOWSKA; M<sup>lles</sup> GAILLAND, HOMBURGER et LALOU;  
MM. ALLOTTE DE LA FUYE, BACOT, BMMATE, BASMADJIAN, BENHAMOUDA,  
BOUVAT, A.-M. BOYER, CABATON, EISLER, FADDEGON, FINOT, FOUCHER, DE  
GENOUILLAC, GRAFFIN, HADJIBEYLI, KHAÏRALLAH, Mayer LAMBERT, LEFÈVRE-  
PONTALIS, MORET, MUKRIMIN KHALIL BEY, MUS, NIKITINE, PELLIOT, PINAS-  
SEAU, PRZYLUSKI, DES ROTOURS, SIDERSKY, SMITH, TAKAÏCHVILI, TOPTCHI-  
BACHY, VOSY-BOURBON, WARE, YUSSUF HUSSAIN, *membres*; THUREAU-DANGIN,  
*secrétaire*.

Le procès-verbal de la séance du 14 janvier est lu et adopté.

M. LE PRÉSIDENT annonce la mort de M. GAWRONSKI et rappelle ses remarquables travaux dans le domaine de l'indianisme.

Sont élus membres de la Société :

MM. DILLON, présenté par M<sup>me</sup> STCHOUPAK et M. BLOCH;  
GOURDON, présenté par MM. CABATON et PRZYLUSKI;  
A. DURAY, présenté par MM. GEUTHNER et BOUVAT.

Sur la proposition de M. LE PRÉSIDENT, M. THUREAU-DANGIN est élu provisoirement vice-président, en remplacement de M. HUART, décédé; M. FINOT est ensuite élu provisoirement secrétaire, en remplacement de M. THUREAU-DANGIN.

Après avoir évoqué le souvenir de Brosset qui, il y a un siècle, a communiqué à la Société une mémorable *Notice sur la langue géor-*

gienne, M. TAKAICHIKI donne lecture d'un mémoire sur les sources des notices du Patriarche de Jérusalem Dosithée, relatives aux rois d'Abkhasie.

M. A. FOUCHER profite du fait que la Société dispose encore de quelques instants pour remercier le Président et ses confrères du bon accueil qu'ils lui ont réservé au retour de sa longue mission «de recherches archéologiques et d'extension universitaire» en Asie.

Aux Indes, grâce à l'aide bienveillante qu'il a reçue de l'Archaeological Survey et des gouvernements du Nizam de Hyderabad et de la Begum de Bhopal, il a surtout étudié d'une part les vieilles sculptures bouddhiques de Barhut, de Bodh-Gaya, de Sanchi, de Mathurâ et d'Amaravati, de l'autre l'iconographie des peintures conservées dans les fameuses grottes d'Ajanthâ. En Perse, il a dû se borner à vérifier une fois de plus au passage l'intérêt considérable des ruines et des sculptures rupestres de Shapur, de Persépolis et de Parsagardes, et l'importance des tertres de Nishapur. En Afghanistan, grâce à la bienveillance toute particulière que lui ont témoignée S. M. l'Émir et ses ministres, il a pu relever de bout en bout avec précision, en même temps que l'itinéraire de Huan tsang, la vieille grand-route de l'Inde et identifier le site de la plupart des villes et des sanctuaires notés par le vieux pèlerin chinois. Mais si les ruines de Djelalabâd (Nagarahâra), du Langhan (Lampaka), du Kohistân (Kapisa), de Bâmiyân, de Haibâk, etc., sont en passe de rendre ce qu'on en pouvait attendre, la prospection des énormes décombres terreux de Balkh ne promet rien de bien encourageant. Enfin une étude attentive des antiquités singhalaises, des temples et des collections du Japon et des couvents de Han-tchéou et de Péking est venue compléter, avec une nouvelle visite au Cambodge, le tour que notre confrère a fait du monde et de l'art bouddhiques.

Par ailleurs les nombreuses conférences que M. Foucher a données à Calcutta, Lahore, Bombay, Pouna, Bholpur, Varendra, Aligarh, Hyderabad, Téhéran, puis à Tokyo, Kyoto, Sendai et Pékin ont eu pour but principal de nouer des relations entre les universités de ces villes et celle de Paris. Une heureuse chance a voulu qu'elles ne fussent pas sans lendemain. La création, sous la haute influence de M. Paul Claudel, de la «Maison franco-japonaise» de Tokyo et, tout dernièrement, de l'«Institut français de Kyoto» permettra annuellement l'envoi d'au moins deux conférenciers qui, sur leur route vers le Japon, feront tout naturellement des escales, déjà partout réclamées, à Saïgon, Hanoï, Shanghai et Péking — ces nouvelles «Échelles» du plus lointain Orient. La régularité de ces tournées en fera l'efficacité, et il y a lieu d'espérer que les rapports

intellectuels qui tendent ainsi à s'établir survivront aux bouleversements causés par les événements politiques en Asie. De toutes manières, les grands événements qui se préparent ne pourront que se traduire par un regain d'activité et d'actualité en ce qui concerne notre vieille Société asiatique.

La séance est levée à 6 heures et demie.

#### ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL.

##### LES SOURCES DES NOTICES DE PATRIARCHE DE JÉRUSALEM DOSITHÉE SUR LES ROIS D'APHKHAZIE.

(Liste des rois d'Aphkhalie jusqu'à l'union  
de l'Aphkhalie et de la Géorgie en un seul royaume.)

Le patriarche de Jérusalem Dosithée (1669-1707), très connu pour son extraordinaire activité, son énergie et son instruction, qui a rendu de grands services non seulement à l'Église de Jérusalem, mais aussi à tous les chrétiens d'Orient, nous a laissé de nombreux travaux, dont le plus important est sans contredit l'*Histoire des patriarches de Jérusalem*. Ce livre a paru en grec à Bucarest en 1715.

Dosithée était en relations suivies avec les rois, les souverains et les catholicoi de la Géorgie, leur demandant de l'argent pour dégager et restaurer les églises géorgiennes de la Terre Sainte, leur donnant des conseils et leur enseignant les règles de la foi. Nous avons de lui cinq lettres encycliques envoyées en Géorgie<sup>(1)</sup>.

Dosithée avait visité la Géorgie à deux reprises : en 1658-1659 à la suite du patriarche Païsius et en 1681-1683 déjà en qualité de patriarche de Jérusalem. Connaissant assez bien la Géorgie, Dosithée donne dans son *Histoire des patriarches de Jérusalem* de nombreuses informations concernant ce pays.

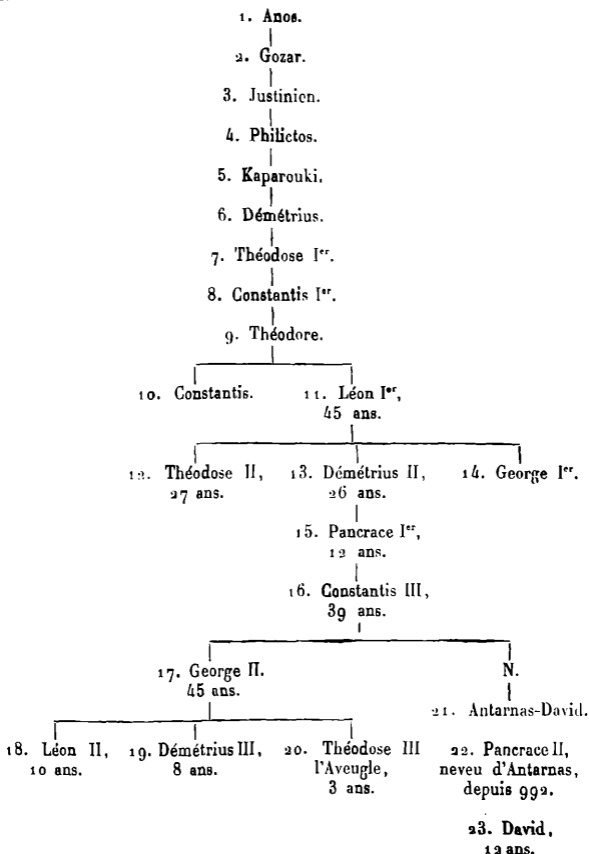
M. Brosset en a profité pour son article *De l'état religieux et politique de la Géorgie jusqu'au xvii<sup>e</sup> siècle*<sup>(2)</sup>.

Dosithée donne aussi la liste généalogique des rois d'Aphkhalie et ajoute en même temps qu'il a tiré cette liste d'une *Histoire d'Aphkhalie*,

(1) Elles sont éditées par Pl. IosseLIANI dans le *Doukhvari Vestnik*, Tiflis, 1866 (en russe).

(2) *Bulletin scientifique de l'Académie de Saint-Petersbourg*, t. V, 1839, col. 225-226.

composée par Pancrace (= Bagrat), régnant en 992<sup>(1)</sup>. Voici cette liste :



<sup>(1)</sup> DOSITHEE, p. 1200-1201; BROSSET, *Additions à l'Histoire de la Géorgie*, 1851, p. 173-174. Je cite Brosset.

Comme le texte géorgien manquait, supposant que l'*Histoire d'Aphkhalie de Bagrat* devait comporter la véritable histoire du peuple d'Aphkhalie, les historiens regrettaient beaucoup la perte de cet ouvrage. On supposa que Dosithée s'était servi en partie de l'*Histoire de Bagrat*, seulement pour donner la liste des rois d'Aphkhalie. L'intérêt en était d'autant plus grand que les noms des premiers rois ou des gouvernants d'Aphkhalie n'étaient pas connus par d'autres documents géorgiens ou étrangers.

J'ai eu la satisfaction, il y a quelques années, de découvrir un manuscrit où se trouvait un texte d'un document qui, à mon avis, peut être considéré comme la source unique de Dosithée en ce qui concerne les renseignements sur les rois d'Aphkhalie. Ce manuscrit date de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et représente un recueil de divers articles principalement sur des sujets ecclésiastiques. Ce sont des cahiers épars, mais reliés plus tard en un seul volume. Le copiste de la plupart des articles doit être le moine-prêtre Guerman entre 1763-1793. Le recueil a plus de 77 articles, dont les plus intéressants pour nous sont les deux derniers : le *Divan des rois* ou la copie d'un document du roi Bagrat, dans lequel il énumère ses prédécesseurs sur le trône d'Aphkhalie, et un Bulletin chronologique et dynastique court, mais très précieux pour l'histoire de la Géorgie du IV<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle. Dans les autres articles du recueil nous avons aussi des matériaux intéressants, mais, comme j'ai déjà publié en géorgien tous les textes historiques de ce même recueil avec une description du manuscrit<sup>(1)</sup>, je me bornerai ici à traduire en français le *Divan des rois* ou, comme l'appelle Dosithée, l'*Histoire de l'Aphkhalie du roi Bagrat*.

#### TRADUCTION.

« Au nom de Dieu, moi, le roi Constantin, fils d'heureuse mémoire de Bagrat, roi d'Aphkhalie, j'ai trouvé en la trésorerie de Kouthaïs le *Divan des rois* (le Registre des rois). Les noms des rois y avaient été inscrits, mais il était déjà en état de vétusté et je l'ai fait recopier de nouveau.

« Le premier roi d'Aphkhalie était Anos; le second fut son fils Ghozar; le troisième, son fils<sup>(2)</sup> Istviné; le quatrième, son fils Phinictios; le cinquième, son fils Barouc; le sixième, son fils Dimitri; le septième, son

(1) *L'ancienne Géorgie (Mémoires de la Société géorgienne d'histoire et d'ethnographie, t. II, sous la rédaction de M. E. Takaïchvili, Tiflis, 1911-1913).*

(2) Son fils veut dire ici et ci-dessous : fils de ce dernier.

filz Théodose; le huitième, son filz Costanti; le neuvième, son filz Théodoré; le dixième, son filz Costantin; le onzième, son frère Léon, qui régna quarante-cinq ans; le douzième, [son filz] Théodose, qui régna vingt-sept ans; le treizième, son frère Démétré, qui régna trente-six ans; le quatorzième, leur frère George (Guiorgui), qui possédait en sa qualité de filz aîné d'Aghtsough et a été nommé pour cela George Aghtsougheli (d'Aghtsough), il régna sept ans; le quinzième, le filz de Démétré Bagrat, il régna douze ans; le seizième, [son] filz Costanti qui régna trente-neuf ans; le dix-septième, son filz George qui régna quarante-cinq ans; le dix-huitième, son filz Léon qui régna dix ans; le dix-neuvième, son frère Dimitri qui régna huit ans; le vingtième, son frère Théodose OEil-Brûlé qui régna trois ans.

«Après ces rois, Dieu l'a voulu, et moi, Bagrat Bagratide, le filz d'heureuse mémoire de Gourguen et filz de la fille de George, roi d'Aphkhalie, j'ai conquis le pays d'Aphkhalie, mon héritage maternel; et combien d'années je régnerai dans mon royaume, Dieu le sait.»

On ajoute ensuite :

«Ce Bagrat a régné trente-six ans et après lui George a régné treize ans et cinq mois.»

Ce document, si important pour l'histoire de l'Aphkhalie, est divisé en trois parties. La première est une notation-préface traitant du roi Constantin qui n'est autre que le roi Constantin II, filz de Bagrat V le Grand, mort en captivité chez Timour en 1414<sup>(1)</sup>.

Nous voyons d'après cette notation que les actes historiques et les documents importants étaient gardés en Géorgie dans la trésorerie avec les trésors d'État.

Grâce aux soins du roi Constantin II (1407-1414) qui fit copier notre document au commencement du xv<sup>e</sup> siècle, nous possédons maintenant le catalogue des rois d'Aphkhalie.

La troisième partie du document nous dit combien d'années ont régné Bagrat III et son filz George I<sup>er</sup>. C'est aussi une notation de l'époque postérieure, probablement addition du copiste, qui correspond complètement aux sources géorgiennes.

La seconde partie du document renferme un *Divan* ou un *Registre de rois d'Aphkhalie*. C'est plutôt un acte, une déclaration du roi Bagrat. Ce Bagrat est, sans aucun doute, Bagrat, roi aphkhazo-géorgien ou

<sup>(1)</sup> BROSSET, *Histoire de la Géorgie*, II, 1, p. 625.



aphkhazo-karthlien, qui monta sur le trône d'abord en Aphkhazie dans la deuxième moitié du x<sup>e</sup> siècle et ensuite en Géorgie ou Karthlie en réunissant de la sorte l'Aphkhazie et la Géorgie en un seul royaume. Dans la liste de rois d'Aphkhazie il est nommé Bagrat II et dans la liste de rois géorgiens ou karthliens, Bagrat III. C'est par lui que commence à prospérer le royaume géorgien. Il était fils de Gourguen que l'historien des Bagratides géorgiens Soumbat, fils de David, appelle « roi des rois »<sup>(1)</sup>. Gourguen était marié à la fille du roi d'Aphkhazie George II, Gourandoukht († 1008), et Bagrat dit à propos de cela justement qu'il est le fils de la fille du roi d'Aphkhazie George et que l'Aphkhazie est son héritage maternel. Il a hérité du trône d'Aphkhazie, comme on le verra plus bas, en 978, et en 1008 il est devenu roi de Géorgie ou de Karthlie. Donc tout ce que dit Bagrat à la fin de sa déclaration est tout à fait exact. Mais on peut se demander quand et dans quel but Bagrat a rédigé ce document? Il est possible d'en fixer l'époque approximativement. Il n'y a pas de doute que le document était écrit après la mort du père de Bagrat, Gourguen, qui eut lieu en 1008<sup>(2)</sup>. Les mots « moi, Bagrat, fils d'heureuse mémoire de Gourguen » l'indiquent clairement. D'autre part nous savons que Bagrat est mort en 1014<sup>(3)</sup>; donc le document a été rédigé entre 1008 et 1014. L'intention de Bagrat était probablement de conserver pour sa postérité les noms de ses prédécesseurs sur le trône d'Aphkhazie et de montrer quelle place il occupait parmi ces derniers. L'histoire de la Géorgie nous en montre des exemples. Ainsi le premier roi chrétien de la Géorgie Mirian dit qu'il est le 36<sup>e</sup> roi depuis que ses ancêtres ont commencé à régner, et la *Chronique de la conversion de la Géorgie au christianisme* énumère leurs noms<sup>(4)</sup>. L'historien de David le Constructeur indique que ce roi est le 72<sup>e</sup> descendant du roi et prophète David (les Bagratides géorgiens d'après la légende descendent du roi et prophète David)<sup>(5)</sup>. La coutume de conserver pour la postérité les noms des prédécesseurs était aussi en usage chez les autres rois d'Orient, égyptiens, babyloniens et persans, surtout quand le trône était occupé par une

(1) E. TAKAÏHVILI, *Les sources des Annales géorgiennes : Trois chroniques* (en russe), Tiflis, 1900, p. 160.

(2) TAKAÏHVILI, *L'histoire de Bagratides géorgiens par Soumbat, fils de David. Trois chroniques* (en russe), Tiflis, 1900, p. 160.

(3) *Ibid.*, p. 161.

(4) TAKAÏHVILI, *Les sources des Annales géorgiennes : Trois chroniques*, p. 112 et 10-16.

(5) TAKAÏHVILI, *Karthlis-tskhovrebá. Variante de la reine Marie*, Tiflis, 1906, p. 287.

nouvelle dynastie. Bagrat a commencé la dynastie des Bagratides aphkazo-géorgiens. Depuis Bagrat dans le titre des rois géorgiens, les mots : *Roi d'Aphkhalie* étaient placés en premier lieu, mais le royaume d'Aphkhalie a cessé d'exister comme indépendant et devint une partie de la Géorgie. On peut supposer, pour cette raison, que les prétendants au trône d'Aphkhalie et la noblesse, désirant conserver au pays son indépendance, relevèrent la tête quand Bagrat, après la mort de son père devint roi de la Géorgie. La noblesse, habituée à agir sans contrôle du temps de Théodose l'Aveugle, a été réprimée par le puissant Bagrat. Les adversaires de Bagrat ne devaient pas ignorer que l'unification de ces deux états indépendants sous la souveraineté du roi de Géorgie équivalait à la transformation de l'Aphkhalie en une simple province de la Géorgie, ce qui ne tarda pas à arriver. Certainement, ils s'efforçaient de prouver que Bagrat, devenu roi de Géorgie, occupe illégalement le trône d'Aphkhalie et ce dernier pensa qu'il était nécessaire de faire une déclaration officielle expliquant que l'Aphkhalie était son héritage maternel et qu'il l'occupait, pour cette raison, de droit. En même temps, désirant que tout le monde sache quelle place il occupe par ordre dans la liste de rois d'Aphkhalie, il a donné la généalogie de ces derniers avec l'indication de la durée de leur règne.

Dans les Annales géorgiennes, *Kharthlis-tskhovreba* (La vie de Kharthli), nous avons des renseignements assez détaillés sur l'histoire d'Aphkhalie. Il y avait certainement une histoire d'Aphkhalie en langue géorgienne, connue sous le titre de *Vie d'Aphkhalie* ou plutôt *Vie des rois d'Aphkhalie*. Les Annales géorgiennes, parlant de la lutte entre les fils du roi d'Aphkhalie Constantin III, George et Bagrat, ajoutent :

*Il y eut entre eux une lutte terrible, dont vous trouverez la description détaillée dans leur vie. Leur vie, c'est-à-dire La vie des rois d'Aphkhalie* <sup>(1)</sup>, ne nous est pas parvenue et nous ne connaissons pas son auteur. Mais sans doute l'historien qui rédigea dans les Annales le récit à partir du VIII<sup>e</sup> jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle a profité de cette histoire. Le professeur I. Djavakhichvili donne à cette partie le nom de *Matiané Kharthlisaï* (Annales de Kharthlie) <sup>(2)</sup>. Jusqu'à présent on supposait que Bagrat était l'auteur de l'histoire détaillée d'Aphkhalie et que le patriarche

(1) E. TAKAÏCHVILI, *Kharthlis-tskhovreba. Variante de la reine Marie* (en géorgien), p. 228, Tiflis, 1906.

(2) I. DJAVAKHICHVILI, *L'ancienne littérature historique de la Géorgie* (en géorgien), p. 140, Tiflis, 1916.

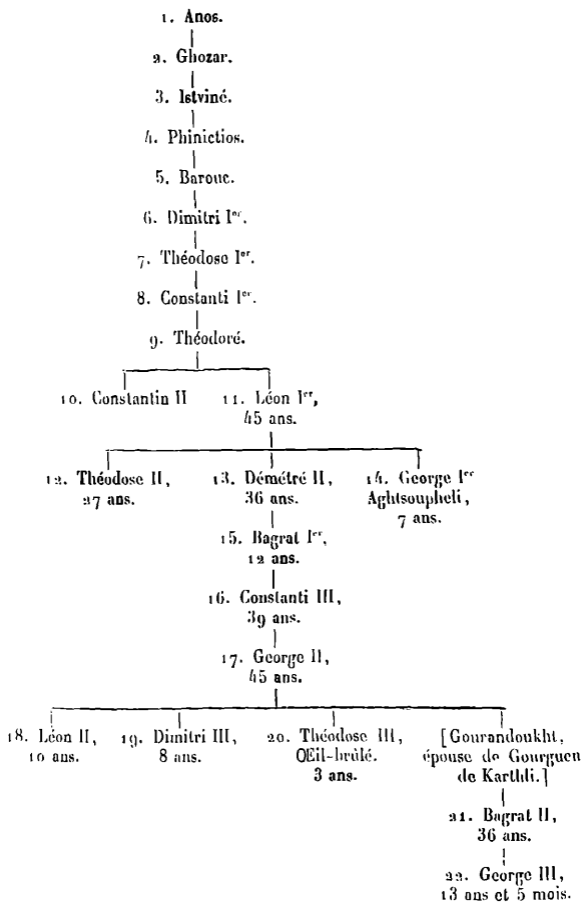
Dosithée nous avait donné seulement une liste des rois et quelques notes, mais cela ne s'est pas justifié. En admettant même que Bagrat fut l'auteur d'une histoire d'Aphkhalie plus détaillée, en tout cas Dosithée ne l'avait pas vue, et ce qu'il appelle *Histoire d'Aphkhalie du roi Bagrat* n'est que le document mentionné ci-dessus.

Dosithée n'a pas donné une traduction complète de notre document; il manque une préface du roi Constantin et aussi toutes les dernières paroles de Bagrat. Il s'est borné à donner d'après ce document une liste généalogique des rois d'Aphkhalie. C'est pourquoi d'après Dosithée on ne pourrait pas juger du caractère du document.

Notre «Divan des rois» représente les variantes comparativement à la liste de Dosithée. Pour mettre en évidence ces variantes je donne (p. 364) la liste de rois d'après notre document.

Avant d'examiner cette liste et celle de Dosithée, nous devons remarquer qu'en les comparant avec les données des Annales géorgiennes, on voit que ni l'une ni l'autre n'est complète. Il manque à notre liste deux rois, le roi Jean, fils de George I<sup>er</sup>, et le roi Adarnacé, fils de Jean <sup>(1)</sup>. Dans la liste de Dosithée il manque seulement un roi Jean, mais Adarnacé est mentionné sous un double nom «Antarnas-David» comme le vingt et unième roi, petit-fils de Constantin III, tandis que d'après les Annales il est le cinquième roi, fils de Jean (la liste des rois dans les Annales commence par Léon I<sup>er</sup>). Ce qui paraît inexact c'est que Dosithée ne mentionne ni le père d'Antarnas-David, ni sa mère, ni la durée de son règne. Tout cela est en désaccord avec le plan général de la liste et nous prouve que le texte géorgien de Dosithée, n'étant pas corrigé, était défectueux. Pourtant cette liste est plus complète que la nôtre, car elle mentionne le roi Adarnacé. D'un autre côté ce double nom, peu commun, nous indique qu'il y avait dans le document original du roi Bagrat deux noms différents «Jean et son fils Adarnacé», mais le premier nom est devenu illisible et il en résulte une erreur dans la copie. Il est difficile d'affirmer que cette erreur a été commise dans la copie qui était faite sur l'ordre du roi Constantin II ou après, mais sans aucun doute, au xvii<sup>e</sup> siècle, Dosithée possédait une copie qui n'était pas tout à fait exacte, mais qui était plus complète que la nôtre. Il est évident que le copiste de notre texte ainsi que le copiste du texte de Dosithée changeaient l'ordre de la liste des rois conformément au nombre des noms connus dans leur original.

(1) BROSSET, *Histoire de la Géorgie*, t. II, 1, p. 623.



Ensuite Dosithée nous dit qu'après Bagrat II régna David pendant douze ans. C'est une erreur. Nous savons, de source authentique, qu'à Bagrat II a succédé son fils George (III pour l'Aphkhalie et I<sup>er</sup> pour la Géorgie), qui régna pendant treize ans et cinq mois, comme c'est indiqué dans notre liste.

Le nombre d'années du règne de George Aghtsoupheli n'est pas indiqué chez Dosithée; d'après notre liste il a régné sept ans.

Démétré II a régné d'après Dosithée vingt-six ans, d'après notre liste trente-six ans. Je suppose que le chiffre de Dosithée est plus exact, car d'après les Annales Démétré II n'a pas régné; il ne fit que servir de prétexte à plusieurs révoltes contre Théodose II. Dosithée n'indique pas qui est le père de Bagrat II, tandis que dans notre document Bagrat est indiqué justement comme fils de Gourguen et de la fille du roi d'Aphkhalie, George. A part ces différences essentielles, il y en a aussi de secondaires dans les noms de certains rois; elles ont pu être le résultat des différences des noms propres dans les langues géorgienne et grecque et provenir aussi de la difficulté pour les Grecs de prononcer certains sons géorgiens. C'est ce qui explique qu'au lieu de Istviné, on lit chez Dosithée Justinien; au lieu de Phinictios, Philictos (quoique cette forme aurait pu exister dans le texte géorgien, car *n* et *l* sont des sons transitaires); au lieu de Barouc, Kaparouki; au lieu de Dimitri et Démétré, Démétrius; au lieu de Constantin et Constatl (cette forme est employée deux fois dans le texte géorgien), Constantis; au lieu de Bagrat, Pan-cras.

Enfin, dans notre texte, après les mots «le douzième roi», manque «son fils» et après «le seizième», manque le mot «son». Nous plaçons ces mots manquants dans notre traduction, entre parenthèses.

De la sorte notre texte et celui de Dosithée se corrigent et se complètent l'un par l'autre.

Le *Divan des rois* a servi de source non seulement pour Dosithée mais aussi pour certains manuscrits des Annales géorgiennes, *Kharthlistskhovreba*, par exemple : la durée du règne de Bagrat I<sup>er</sup>, de Théodose II, et la notice sur George I<sup>er</sup> Aghtsoupheli sont insérées dans les Annales de notre document <sup>(1)</sup>.

Le *Divan des rois* de Bagrat nous est particulièrement précieux parce qu'il nous donne des notices chronologiques en commençant par Léon I<sup>er</sup>, ce qui manque dans les Annales géorgiennes.

(1) TAKAICHVILI, *Kharthlis-tskhovreba. Variante de la reine Marie* (en géorgien), p. 226, n. 4, Tiflis, 1906.

Quant aux prédécesseurs de Léon I<sup>er</sup>, il est évident que Bagrat n'a pu réunir des données chronologiques, bien qu'il leur donne le titre de roi; mais il est plus que probable qu'ils ne sont pas des rois, mais des eristhavs ou gouvernants byzantins d'Aphkhalie; d'ailleurs la plupart de leurs noms sont grecs. Si leur ascendance est indiquée d'une manière exacte par Bagrat, il faut croire que leur poste était héréditaire et passait de père en fils. Comme je l'ai dit plus haut, les noms de ces dix eristhavs ou gouvernants ne sont pas connus par ailleurs.

Du moment que nous savons combien d'années a régné chacun des rois, en commençant par Léon I<sup>er</sup>, il est facile de calculer les années du règne de chaque roi de notre liste. Pour cela il faut fixer le commencement du règne du roi Bagrat II en Aphkhalie. D'après la liste de Dosithee, Bagrat commence à régner en 992. D'après la chronologie de M. Brosset son règne commence en 980<sup>(1)</sup>. Tout cela n'est pas exact. Nous savons que Bagrat est mort en 1014<sup>(2)</sup>. Il a régné, d'après notre document, trente-six ans. Ceci est confirmé par les Annales géorgiennes et par la traduction arménienne de la Chronique géorgienne<sup>(3)</sup>. De la sorte il en résulte que Bagrat a commencé son règne en 978 (1014 - 36 = 978). Cette date est exacte. Nous pouvons la confirmer encore par le manuscrit de Chaor «La vie des saints» qui est copiée dans le vingt-cinquième indicté du règne de Bagrat, de la création du monde en l'an 6607, l'an du chronicon géorgien 222 (= 1002)<sup>(4)</sup>. Les années de la création du monde d'après les calculs géorgiens correspondent à 1003 (6607 - 5604 = 1003). Si nous déduisons 25 indictes, nous aurons l'an 978 (1003 - 25 = 978), pour le commencement du règne de Bagrat II en Aphkhalie. En prenant cette date et remontant en arrière de Bagrat II jusqu'à Léon I<sup>er</sup>, nous aurons les années des règnes des rois d'Aphkhalie d'après notre liste. Mais nous savons que deux rois manquent à notre liste, Jean et Adarnacé. Leur règne a dû être très court, car on mentionne à peine Jean dans les Annales et Adarnacé fut bientôt tué. M. Brosset suppose que Jean a régné quatre ans, Adarnacé huit ans. En admettant ces chiffres comme approximatifs, l'ordre et la chro-

(1) BROSSET, *L'histoire de la Géorgie*, II, 1, p. 623; *Additions à l'histoire de la Géorgie*, p. 173-174.

(2) ТАКЛІЧВИЛІ, *Variante de la reine Marie*, p. 246; *Trois chroniques*, p. 161.

(3) BROSSET, *Additions*, p. 53.

(4) ТСАГУАРБЛИ, *Свѣдѣнія о памятникахъ грузинской письменности*, I, 83.

nologie des rois d'Aphkhalie d'après le *Divan des rois* sont les suivants :

1. Léon I<sup>er</sup> (789 - 45 = 744), de 744 à 789.
2. Théodose I<sup>er</sup> (816 - 27 = 789), de 789 à 816.
3. Démétré I<sup>er</sup> (842 - 26 = 816), de 816 à 842.
4. George I<sup>er</sup> (849 - 7 = 842), de 842 à 849.
- [5. Jean (853 - 4 = 849), de 849 à 853.]
- [6. Adarnacé (861 - 8 = 853), de 853 à 861.]
7. Bagrat I<sup>er</sup> (873 - 12 = 861), de 861 à 873.
8. Constantin (912 - 39 = 873), de 873 à 912.
9. George II (957 - 45 = 912), de 912 à 957.
10. Léon II (967 - 10 = 957), de 957 à 967.
11. Dimitri II (975 - 8 = 967), de 967 à 975<sup>(1)</sup>.
12. Théodose II (978 - 3 = 975), de 975 à 978.
13. Bagrat II (1014 - 36 = 978), de 978 à 1014.

Ainsi il est clair que le *Divan des rois* de Bagrat III, roi aphkhazo-géorgien est l'unique source des notices du patriarche de Jérusalem Dosithée, sur les rois d'Aphkhalie jusqu'à l'union de l'Aphkhalie et de la Géorgie en un seul royaume.

Le *Divan des rois* a été rédigé par Bagrat peu après la mort de son père, Gourguen (1008), et était gardé dans la trésorerie de Kouthais; mais, étant en partie abîmé, il fut recopié par ordre du roi Constantin II au commencement du xv<sup>e</sup> siècle.

La copie de Constantin nous est parvenue en deux variantes dont l'une est notre texte géorgien de la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, et l'autre la liste de Dosithée, composée d'après la copie géorgienne au xvii<sup>e</sup> siècle.

Chaque variante porte des traces de défectuosité, mais dans leur ensemble elles se corrigent et se complètent l'une par l'autre, de sorte que le document peut être restitué presque entièrement.

Le *Divan des rois* de Bagrat est un document précieux pour l'histoire de l'Aphkhalie et pour la vérification des Annales géorgiennes. Il confirme pleinement les renseignements de ces Annales sur l'Aphkhalie:

(1) Dans un manuscrit géorgien se trouvent des notes chronologiques de l'histoire d'Aphkhalie que l'éditeur Th. Jordania a nommés *Chronique Aphkhaze*. D'après cette chronique le roi d'Aphkhalie Constantin est mort en 908, George II en 966 et Dimitri II en 981. D'ailleurs nous savons par les Annales qu'il y eut une lutte longue et acharnée entre George II et son frère Bagrat. Selon la *Chronique Aphkhaze*, pendant cette lutte Bagrat devint roi en 931 (JORDANIA, *Les Chroniques*, I, p. 84, 86, 91, 129).

d'autre part il complète ses matériaux par les noms de dix eristhavs ou gouvernants grecs jusqu'à la fondation d'un royaume indépendant et, en plus, il nous fournit des dates chronologiques en commençant par le premier roi, Léon, jusqu'au dernier, Bagrat (978-1014).

E. TAKAÏCHVILI.

### Nécrologie.

ANDRÉ GAWROŃSKI.

L'indianisme en Pologne vient de subir un coup très grave par la mort de André Gawroński, professeur de sanskrit et de grammaire comparée à l'Université de Lwów (Léopol), membre de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres.

Les recherches de A. Gawroński se rapportent surtout à la philologie de la période classique de l'Inde, au théâtre indien et aux œuvres d'Açvaghosa. Dès sa sortie de l'Université de Leipzig où il avait été un des élèves préférés de Windisch, il débuta par un travail tout à fait remarquable *Am Rande des Mŗchakaṭika* (*Kuhn's Zeitschrift*, 44, 1911). La comparaison très minutieuse des procédés stylistiques du Daçakumāracarita et du Mŗchakaṭika lui a permis de préciser l'époque et d'indiquer l'auteur de cette dernière œuvre.

*Gleanings from Açvaghosa's Buddhacarita* (dans les *Archives polonaises d'Études orientales*, 1915) et *Notes on the Saundarananda* (dans les *Mémoires de la Commission orientale de l'Académie polonaise des Sciences et des Lettres*, 1922) renferment, chacun en peu de pages, le fruit d'études aussi patientes qu'approfondies où la recherche ingrate d'une *mater lectionis* s'allie à la spontanéité des aperçus de l'auteur. Les *Notes* ont été appréciées très élogieusement dans le *Journal asiatique* de 1924. Elles témoignent, en effet, d'une méthode très sûre d'investigation, d'un goût fin et de la maîtrise aussi absolue que possible de la langue sanskrite. Les corrections du texte que propose A. Gawroński ont toutes les chances d'être définitives.

D'Açvaghosa parlent aussi les *Studies about the Sanskrit Buddhist Literature* (*Mém. de la Comm. orient.*, 1919) qui traitent d'une part des coïncidences entre Buddhacarita et le 2<sup>e</sup> chant du Rāmāyaṇa et, d'autre part, entre le Buddhacarita et le Divyāvādāna.

Les *Notes sur les sources de quelques drames indiens* (*Mém. de la Comm. orient. de l'Ac. pol. des Sc. et des L.*, 1921) se composent de quatre articles dont le premier, qui sert d'introduction aux trois autres, contient